

CITIZEN

TRIBUNE LIBRE

L'homoparentalité : une revue critique... des critiques !

Gilbert Pregno/woxx

Gilbert Pregno est psychologue, thérapeute familial, formateur et auteur de nombreux articles sur la prise en charge des familles et sur les droits des enfants. Dans ce texte - abrégé par le woxx -, il réagit face aux polémiques sur l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels.

Je me suis rendu compte que, depuis des mois, je ne fais que lire les positions et avis des personnes qui contestent à des couples homosexuels le droit d'adopter des enfants, ou qui sont de fervents adversaires de l'homoparentalité. Si j'ai lu ces textes, c'est parce que je m'intéresse aux opinions que je ne partage pas. Chacun peut penser les choses comme bon lui semble pour développer son opinion, et dans une démocratie chacun a le droit d'exprimer son désaccord quand la question est abordée sur la base de faits ou arguments qui lui semblent inappropriés, mal posés. Je désapprouve par contre le caractère excessif et grossier de certains propos : je veux me protéger de certaines vulgarités et d'un manque de respect évidents. En ce qui me concerne, je souhaiterais tout simplement pouvoir discuter et débattre de façon raisonnable : je voudrais le faire non seulement en m'exprimant par rapport à mon savoir et à mon expérience en tant que psychologue et thérapeute familial, mais aussi par rapport à mon engagement pour les droits de l'homme et les droits des enfants.

A la recherche de la preuve ultime

Il n'y a pas à ma connaissance d'études pertinentes qui permettent de conclure qu'un couple homosexuel ne soit pas en mesure de bien éduquer des enfants. Il y a au contraire toute une convergence de faits, de données, de conclusions qui permettent de penser que la composition du couple parental n'est qu'une donnée parmi d'autres qui conditionnent l'éducation. (...) Il est utile de rappeler que l'éducation est un phénomène complexe et qu'il est difficile de tout vouloir ramener au déterminisme d'une seule variable (ici le sexe des parents) pour en conclure que si cette variable change, tout

change. Il y a beaucoup de façons de bien éduquer un enfant, et je me garderai de vouloir tracer une seule voie possible. (...) Cela ne veut néanmoins pas dire que tout est possible ! Loin de là ! Nous savons mieux que jamais ce dont les enfants ont besoin : un enfant, quand il est petit, a besoin d'un environnement relationnel stable et cohérent, avec des figures d'attachement qui lui offrent un lien, car sans lien qui le « tient » un enfant ne peut pas grandir. C'est pourquoi un enfant a besoin que l'on s'occupe de lui : donc il lui faut du temps. Le lien et l'attachement sont des données biologiques, génétiques : on ne peut rien y changer sans que cela n'entraîne de graves conséquences ! J'aurais beaucoup de choses à dire sur l'incapacité de notre société et des parents à donner aux enfants ce dont ils ont besoin. Et cela concerne tous les enfants : sur les dernières décennies, la situation pour beaucoup d'entre eux n'a fait qu'empirer ! Alors que la politique se soucie des débats sur des thèmes traditionnels, comme l'économie, les interrogations qui concernent l'enfance et l'adolescence représentent une question de choix de société et ne peuvent se réduire à vouloir réformer l'école.

Un grand mensonge

Beaucoup d'adversaires de l'homoparentalité partent du principe que la relation entre les parents et l'enfant se fonde sur un grand mensonge qui biaiserait toute filiation, voire produirait des êtres humains malades qui, une fois adultes, seront dans l'impossibilité d'assumer leur autonomie, reproduiront les mêmes mensonges. C'est un peu comme si ces enfants tombaient de leur arbre généalogique, au pire dans le vide et au mieux seraient victimes d'une greffe qui ne prendrait pas.

Des mensonges dans l'éducation, j'en ai rencontré beaucoup. Ils ne sont pas le propre des couples homosexuels. C'est la femme qui veut avoir un enfant, mais ni de partenaire, ni de père pour l'enfant ; le couple qui sait que le père ou la mère n'est pas le parent biologique ; le couple qui adopte un enfant en bas âge et qui va tout faire pour le taire à son enfant : dans tous ces cas l'origine est dissi-

mulée à l'enfant. C'est la situation dans laquelle un parent cache que l'autre parent est décédé, séjourne en prison ou a disparu en abandonnant la famille.

A un enfant vivant dans un couple homosexuel on ne dira jamais qu'il a « deux pères » ou « deux mères » au sens biologique du terme : il n'est pas possible dans le cadre de ce texte de répertorier toutes les constellations possibles, mais j'écrirai que dans la plupart des cas cet enfant aura un parent biologique et le partenaire de ce parent. Il aura un autre parent biologique avec lequel il aura des contacts, qu'il fréquentera, chez qui il séjournera.

Qu'en est-il dans le cas d'une adoption ? L'Etat est garant de la protection de l'enfant à adopter, et il y aura le moment venu un couple qui prendra en charge l'éducation de l'enfant. Il est de la responsabilité des parents adoptifs de faire part à cet enfant qu'il est le fruit d'une mère, d'un père qui n'a pas été en mesure de s'occuper de lui pour des raisons liées à l'histoire de ces personnes. Un enfant a des parents de naissance et des parents d'éducation : le plus souvent ces deux se confondent, mais dans un certain nombre de cas, comme dans l'adoption, ils sont dif-

férents. Les enfants peuvent très bien vivre cela, pour autant qu'on puisse leur expliquer avec le tact et le respect nécessaires. Cela perturbera-t-il l'enfant ? Cela dépend, mais c'est fort probable ! La vie d'un enfant n'est pas un long fleuve tranquille, c'est un chemin qui se trace dans une recherche, une quête, et sa capacité à intégrer ces données dépend avant tout de la relation qu'il a avec les parents qui l'éduquent ! Le principe est qu'un enfant ne peut pas vivre sans avoir accès à son histoire. Tout comme un arbre, il a besoin de toutes ses racines. Et je conçois aussi qu'il est difficile de faire une impasse sur cette question, car de mon expérience je sais qu'il est des choses qui se vivent même sans qu'on en parle. (...) Ce que je viens d'écrire vaut pour tous les cas d'adoption et je ne fais pas de différence entre les couples hétéro- ou homoparentaux ! Il a été question de n'autoriser aux couples homoparentaux que l'accès à l'adoption simple. Je voudrais modestement faire part d'une expérience professionnelle clinique que j'ai faite sur de nombreuses années : une adoption plénière est en règle générale plus facile à gérer qu'une adoption simple. Mais cela mériterait encore un autre débat !

Pour conclure sur ce point, il me semble que c'est moins la question de l'homoparentalité qui joue que la capacité des parents de construire un discours de vérité qui puisse faire sens à l'enfant. Si un jeune, une fois adolescent ou jeune adulte connaît toute son histoire et qu'il a pu se l'approprier, je pense alors que les parents ont bien réussi leur tâche. (...)



(PHOTO : FLICKR / ZIGAZOUB)